

Paris, le 29 mai 2024

Destinataires :

- Clubs TOP 12 GAF-GAM pour reconnaissance ou renouvellement

Réf : JB/KR/NV/N°678/2024
Pôle des Activités Gymniques
Affaire suivie par : Nadia Vaudatin
☎ 01.48.01.24.52
Objet : Centre d'entraînement Top 12 GAF-GAM
Campagne 2024

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

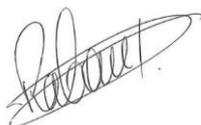
La Fédération Française de Gymnastique ouvre la campagne 2024 pour le « Centre d'Entraînement TOP 12 GAM et GAF ».

Tout club souhaitant obtenir la reconnaissance fédérale « Centre d'Entraînement Top 12 », doit faire la demande pour le **10 juin 2024** en retournant le questionnaire auprès du référent de la discipline au sein de la Direction Technique Nationale à Guy Espinas pour la GAM : guy.espinas@ffgym.fr et à Franck Legras pour la GAF : franck.legras@ffgym.fr ainsi qu'au Pôle des Activités Gymniques à Nadia Vaudatin : nadia.vaudatin@ffgym.fr pour enregistrement.

Après avis motivé de la Direction Technique Nationale, cette reconnaissance « Centre d'Entraînement Top 12 » sera délivrée par le Bureau Fédéral. Elle sera attribuée pour une discipline déterminée et pour une durée de deux ans à compter du 1^{er} septembre de l'année en cours.

Tous les documents joints, sont consultables sur le site fédéral : https://www.ffgym.fr/Equipe_de_France/Faire_du_Haut_Niveau/Centre_d_entrainement_top_12_GAM_et_GAF

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.



Kévin Rabaud
Directeur Technique National



James Blateau
Président

P.J : Guide – Critères – Questionnaires GAF et GAM – Référents – Valeurs et Chartes – Charte de l'encadrement

Copie : Comité Directeur – CNS GAF - CNS GAM - D.Francillon – PAS National GAF – PAS National GAM – DHN GAM – Comités Départementaux et Régionaux concernés – Responsables PAS Régionaux concernés